



PASS SPORT

1jeune1solution.gouv.fr



Vous avez entre 6 et 18 ans
et vous voulez faire du sport
à la rentrée ?

Bénéficiez d'une **réduction de 50 €**
pour vous inscrire dans un club
grâce au « Pass'Sport » !

Plus d'informations sur
www.sports.gouv.fr/pass-sport

Critères : Le Pass'Sport est réservé aux familles qui perçoivent
l'allocation de rentrée scolaire, l'allocation d'éducation de l'enfant
handicapé ou l'allocation aux adultes handicapés.

LE
PASS SPORT

C'EST QUOI ?

Une aide de

50 euros par enfant

à 3,3 millions de familles*

**pour financer l'inscription
dans un club sportif**

à la rentrée 2021

* sous conditions de ressources



LE **PASS** **SPORT**

C'EST POUR QUI ?

5,4 millions de jeunes de 6 à 18 ans

dont les familles sont déjà
bénéficiaires de :

- l'Allocation de Rentrée Scolaire
- l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé
- l'Allocation aux Adultes Handicapés pour les 16/18 ans



LE **PASS** **SPORT**

COMMENT ÇA MARCHE ?

Fin août, **3,3 millions de familles**

recevront le Pass'Sport et
bénéficieront d'une

réduction de 50 euros par enfant

pour la prise d'une licence ou adhésion :

- dans les associations sportives affiliées à une fédération ;
- en QPV, dans toutes les associations sportives agréées.

